



# BREVET PROFESSIONNEL AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Durée : 2 ans Niveau : BAC RNCP : 38314 - 01/01/2024



## CONTENU DE LA FORMATION



- Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager.
- Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement.
- Réaliser des travaux d'entretien des végétaux.
- Réaliser des travaux de mise en place de végétaux.
- Mettre en place des infrastructures.
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers.



## OBJECTIFS DE LA FORMATION



- Aménager et entretenir des espaces paysagers de tailles et de fonctions différentes.
- Organiser le chantier en amont de l'intervention.
- Réaliser les travaux de terrassements des infrastructures (circulations, murets, dallages), de végétalisation et de mise en place des réseaux.
- Gérer les moyens humains et matériels, contribuer aux travaux et procéder aux ajustements techniques et logistiques.
- Vérifier la qualité des travaux réalisés et veiller à la concordance entre le temps global passé et l'importance du chantier.
- Obtenir le diplôme de niveau 4 du ministère de l'Agriculture.



formation@serpe.fr



04 86 84 00 76



serpe-formation.fr



## CONDITIONS D'ADMISSION



### PROFIL

- Agé(e) de 18 à 29 ans révolus ayant signé un contrat d'apprentissage.
- Agé(e) de plus de 29 ans ayant signé un contrat de professionnalisation.
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).
- Pas de limite d'âge pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé.
- Passerelles : nous contacter pour étudier les éventuelles passerelles possibles (en fonction du parcours et du site de formation).

### PRIX €

Formation gratuite (prise en charge par l'OPCO et l'entreprise).



### INSCRIPTION

- Dossier de candidature
- Entretien individuel
- Tests de positionnement

### PRÉREQUIS ✓✓

- Être titulaire d'un CAPA, TP Ouvrier du paysage, BPA ou fin de seconde générale
  - Dérogation possible si expérience professionnelle dans le domaine du paysage



[formation@serpe.fr](mailto:formation@serpe.fr)



04 86 84 00 76



[serpe-formation.fr](http://serpe-formation.fr)



## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES



Accompagnement individualisé.



Travaux pratiques réalisés sur des cas concrets dans le cadre de chantiers pédagogiques.



Salle de formation dédiée pour les cours théoriques en présentiel ou mixte présentiel / distanciel (blended learning).



## MOYENS PÉDAGOGIQUES



Site de formation au sein de l'agence Serpe de Bouillargues (30).



Matériel dédié à la formation



Formateurs professionnels et encadrement dédié à la formation.



Plateau technique de 5,5 hectares.



[formation@serpe.fr](mailto:formation@serpe.fr)



04 86 84 00 76



[serpe-formation.fr](http://serpe-formation.fr)



## VALIDATION DES COMPÉTENCES



Livret de suivi pédagogique permettant de valider les compétences acquises tout au long de la formation et en entreprise.



## MODALITÉS D'EXAMEN



Epreuves écrites et orales.



Mises en situation pratiques sur chantier.



L'examen est validé par l'obtention de l'ensemble des UC.



Les UC non obtenues peuvent être repassées pendant 5 ans.



## MODALITÉS DE FORMATION

Décomposition des 24 mois en alternance :

**24**

semaines en  
centre de formation

**80**

semaines en  
agence Serpe



## RÉFÉRENTS DE FORMATION



Responsable  
Thierry Bourdy



Référent Formation  
Clément Dayon



Référente Administrative  
Mandy Fabret



### » ET APRÈS ?

- Être embauché au sein du Groupe Serpe
- Intégrer notre CS Arboriste Élagueur en alternance



formation@serpe.fr



04 86 84 00 76



serpe-formation.fr